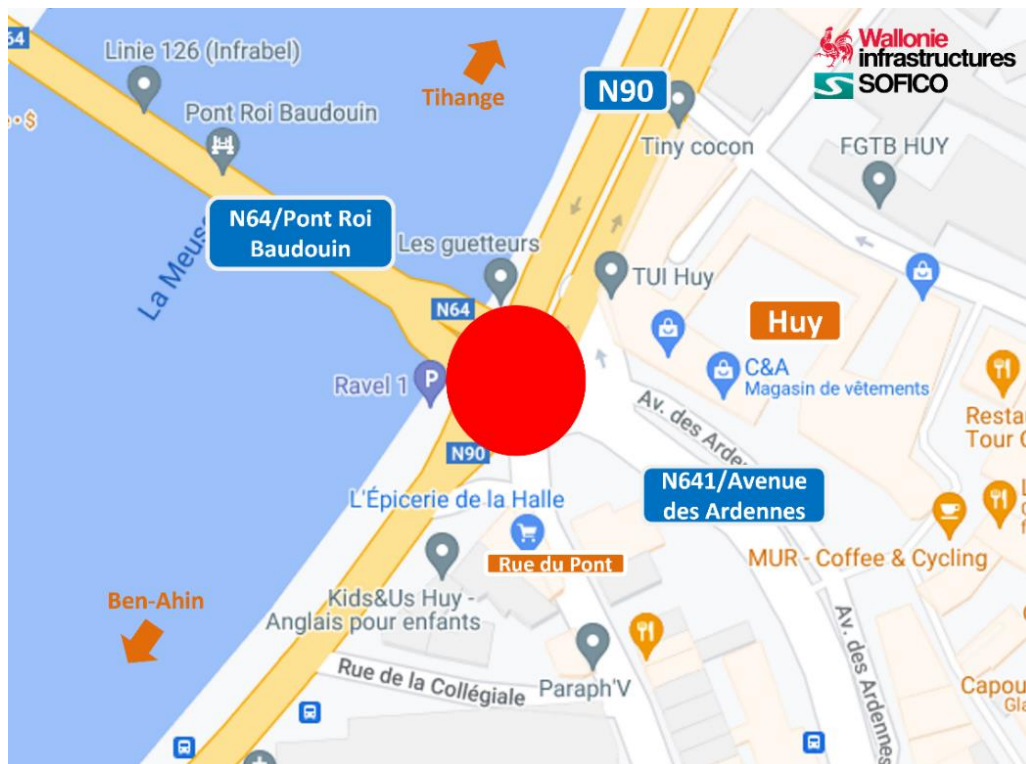


N90 à Huy – Dernière phase du chantier de réaménagement du giratoire « Charte des Libertés »

27 mars 2024

La dernière phase de la réalisation du giratoire « Charte des Libertés » à Huy démarrera ce vendredi 29 mars. Elle consistera à aménager le dernier quart du giratoire côté Place Saint Séverin/Avenue des Ardennes. Certains mouvements seront à nouveau possibles, par contre, la circulation deviendra alternée grâce à des feux sur l’Avenue des Ardennes/N641. Cette phase devrait être achevée durant la première quinzaine du mois de juin, clôturant ainsi totalement ce chantier.



A partir de ce vendredi 29 mars à la mi-journée, le chantier visant à réaménager le giratoire « Charte des Libertés » entrera dans sa toute dernière phase. Elle sera mise en place le vendredi 29 mars en matinée, en dehors des heures de pointe.

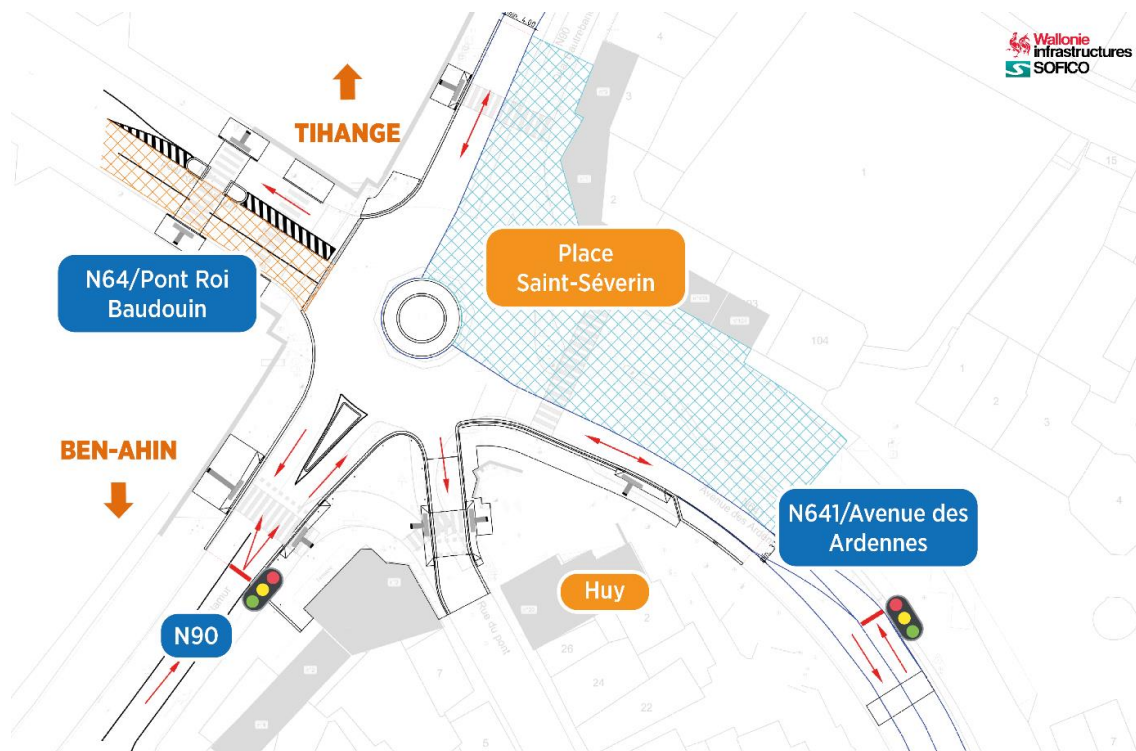
MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

En résumé, par rapport à la phase actuelle, certains mouvements seront à nouveau possible : en provenance de la N641/Avenue des Ardennes, les usagers pourront à nouveau se diriger vers Ben-Ahin et vers la N64/Pont du Roi Baudouin.

Par contre, la circulation dans la N641/Avenue des Ardennes s'effectuera en alternance grâce à des feux tricolores car un seul sens à la fois peut être maintenu.

Du 29 mars à la mi-journée, jusque durant la première quinzaine du mois de juin, les conditions de circulation à hauteur du chantier seront donc les suivantes :

- Sur le Pont Roi Baudouin, un seul sens de circulation sera maintenu : celui permettant de connecter la rive droite (côté Huy, N90) à la rive gauche (côté Wanze, N64 et N617) ;
 - o Pour connecter la rive gauche (côté Wanze N64 et N617) à la rive droite (côté Huy, N90), une déviation précédemment installée restera en place : depuis la N64 en venant de Wanze et la N617 en venant de Liège (rive gauche), déviation par le Pont de l'Europe pour rejoindre la N90 (rive droite) ;
- Sur la N90, à hauteur du giratoire, la circulation en provenance de Tihange et de Ben-Ahin sera alternée et régulée par des feux tricolores ;
- Sur la N641/Avenue des Ardennes, la circulation sera possible dans les deux sens mais en alternance, elle sera régulée grâce à des feux tricolores ;
- Les usagers circulant sur la N641 depuis Huy, pourront à nouveau rejoindre directement la N90 vers Ben-Ahin et le Pont Roi Baudouin/N64. Tous les mouvements seront donc à nouveau possibles depuis l'avenue des Ardennes/N641 ;
- La rue du Pont restera fermée jusqu'à la mi-avril pour permettre d'achever la réfection de la Place du Lecteur (travaux à charge de la Ville de Huy).



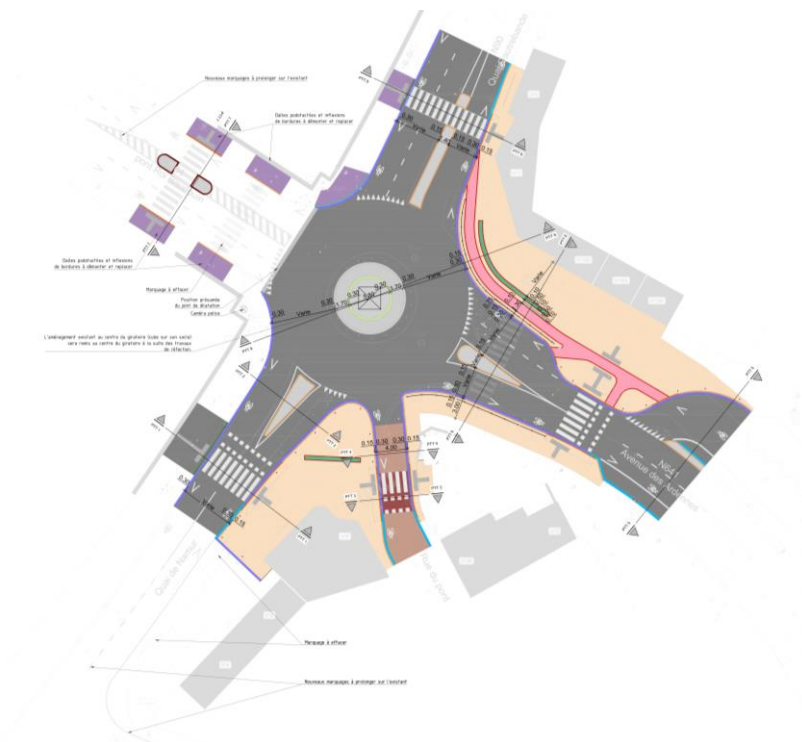
Pendant cette phase, les travaux consisteront principalement à :

- Réaliser $\frac{1}{4}$ de l'infrastructure côté Place Saint Séverin – Avenue des Ardennes /N641 ;
- Finaliser la réfection de la Place du Lecteur (travaux à charge de la Ville de Huy). Les cheminements piétons et PMR resteront assurés.

POUR RAPPEL

Concrètement, ce chantier consistera à fluidifier le trafic au sein du giratoire N90-N64/Avenue des Ardennes-rue du Pont via :

- Le réaménagement de l'ensemble du giratoire ainsi que ses amorces ;
- Le doublement de la voie de circulation au sein du giratoire ;
- L'intégration de liaisons cyclables permettant de sécuriser les déplacements doux ;
- La sécurisation des traversées piétonnes ;
- La suppression du bypass en provenance de Ben-Ahin permettant de connecter la N90 à la rue du Pont ;
- La suppression du bypass en provenance de Huy connectant la N641/Avenue des Ardennes à la N90 en direction de Tihange.



Les travaux ont été précédés d'une phase préparatoire techniquement complexe qui a consisté à renouveler l'ensemble des nombreux impétrants dans la zone de chantier et à proximité.

Ce chantier représente un budget de près de €1,39 million HTVA financé :

- Par la SOFICO pour près de €742.000 HTVA ;
- Par RESA pour près de €340.00 HTVA ;
- Par la CILE pour près de €291.000 HTVA ;
- Par VOO pour près de €17.000 HTVA.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Colas qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   